

COMPTABILITE GENERALE

OBJECTIF

- Présenter les moyens dont dispose l'entrepreneur pour maîtriser et développer son activité au quotidien.
- Comprendre les principes de base de la comptabilité générale.

CONTENU

L'organisation administrative : 1 jour

Règles de base de la comptabilité

- L'évolution du rôle de la comptabilité
- Définition du rôle de l'entreprise
- Le plan comptable et la réglementation générale
- Le système de la partie double
- Le compte
- Les comptes et leur fonctionnement

Les écritures courantes : 1 jour

- Les ventes
- Les achats
- Les règlements
- Trésorerie
- La comptabilité recettes/dépenses
- Exercices pratiques

Contrôler et justifier les comptes comptables : 1 jour

- Vérifier les comptes généraux.
- Justifier les comptes tiers et contrôle des erreurs
- Le rôle du rapprochement bancaire, vérification des écritures bancaires.

MÉTHODE

L'approche pédagogique se base sur des méthodes actives et participatives et est étayée d'exercices pratiques tirés d'exemples chiffrés.

PUBLIC CONCERNE

Artisans, commerçants, professions libérales et auto entrepreneurs

DURÉE

21 heures de formation réparties sur 3 journées non consécutives de 7 heures

LIEU

32 boulevard du Temple 75011 PARIS. Métro République (lignes 3, 5, 8, 9 et 11).

TARIF

40 € de l'heure par participant pour 6 à 10 stagiaires.

Prise en charge OPCA - Montage du dossier administratif et financier par nos soins.

Contact

CHEF DE PROJET
Tel : 01 42 62 46 90
Fax : 01 42 57 19 04

32 boulevard du Temple - 75011 Paris
Mail : contact@abccompetences.fr
Site : www.abccompetences.fr